

Questions du groupe « Patrimoine et environnement naturel »

Réponses de Vincent Coudé du Foresto

1- Préservation des espaces naturels

Le site de Meudon est composé d'environ 80% de bois et 15% de prairies et constitue par là même la plus grande Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (type 1) des Hauts-de-Seine. Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour préserver, voire renforcer, la biodiversité de ces espaces naturels ?

Le site de Meudon constitue un ensemble naturel remarquable de près de 67 hectares, inscrit dans le domaine national de Meudon, combinant boisements anciens, prairies, pelouses calcaires, milieux humides et lisières. Il se distingue par une biodiversité exceptionnelle en contexte urbain dense, avec plus de 200 espèces végétales, une avifaune riche, des chiroptères, des amphibiens et une entomofaune remarquable. Le site joue un rôle de refuge écologique, avec une densité d'espèces parfois supérieure à celle de la forêt domaniale voisine, malgré une superficie bien moindre. Il subit néanmoins plusieurs pressions et vulnérabilités : espèces invasives, fragmentation, fréquentation croissante, pollution (sonore, lumineuse)...

En pratique, la première mesure concrète pour le protéger consiste à élaborer puis à appliquer un plan de gestion écologique différenciée du site, afin de disposer d'une vision de long terme de la préservation et de l'évolution de sa biodiversité. Cette démarche doit s'accompagner d'une valorisation scientifique et pédagogique, en développant des partenariats avec des acteurs académiques ou éducatifs susceptibles d'apporter des compétences complémentaires ou de s'appuyer sur ce terrain pour leurs travaux.

2 - Équilibre entre développement et nature

« Comment envisagez-vous l'équilibre entre le développement des infrastructures (bâtiments, équipements) et la préservation des espaces naturels du site ? Plusieurs bâtiments du site de Meudon vont faire l'objet de réhabilitations dans les années à venir. Comment envisagez-vous ces travaux pour qu'ils s'inscrivent dans une démarche globale de préservation des espaces naturels, de réduction de l'empreinte écologique du site, de valorisation de son patrimoine scientifique et paysager ?

Le premier principe, qui s'impose à la fois par le bon sens et par le cadre juridique du domaine national, est celui du zéro artificialisation nette du site. Pour limiter l'impact écologique des chantiers à venir, il faudra en faire une contrainte explicite et forte imposée à la maîtrise d'œuvre. Cela suppose notamment d'éviter autant que possible l'installation de bâtiments provisoires supplémentaires pour le relogement temporaire des personnels pendant les travaux. À l'inverse, un levier efficace consiste à réhabiliter ou reconstruire en amont des bâtiments provisoires existants aujourd'hui abandonnés (le 11, le 8 et le 6), afin de les mobiliser pendant les phases de chantier.

Par ailleurs, le développement du site ne se limite pas à la réfection des bâtiments : Meudon offre un potentiel important pour repenser l'usage de certains espaces

extérieurs comme lieux de rencontre, de réunion de convivialité ou même de véritables espaces de travail partagés lorsque la météo le permet. La possibilité de travailler en extérieur doit être valorisée comme un fort élément de QVT.

On peut ainsi envisager des formes légères d'aménagement, par exemple dans le carré situé entre les bâtiments 14, 15, 16 et 17, qui offre un « atrium central » d'environ 2000 m² de surface plane utilisable une grande partie de l'année, ou bien dans le carré intérieur du bâtiment 18. Nous pouvons innover en fluidifiant la frontière des usages entre espaces intérieurs et extérieurs, sans artificialiser davantage le site.

3 - Intégration pédagogique des espaces naturels

Les espaces naturels du site représentent une opportunité pédagogique unique. Comment comptez-vous les intégrer dans les programmes éducatifs de l'Observatoire, notamment pour sensibiliser les étudiants et le public à l'astronomie, l'écologie et la science environnementale ?

Il faut distinguer selon les types de public :

- Pour les scolaires, l'Observatoire dispose de deux outils de choix :
 - Accueil de stagiaires (collégiens et lycéens) : au-delà de la présentation des métiers de l'astronomie, nous pourrions introduire systématiquement une ou deux journées consacrées à la sensibilisation au patrimoine vivant du campus et aux méthodes scientifiques qui permettent de l'étudier ;
 - Même chose avec les programmes de parrainage où les espaces naturels du site de Meudon constituent un outil pédagogique de choix, en particulier en partenariat avec le Muséum d'Histoire Naturelle (programmes de sciences participatives Vigie Nature Ecole) ;
- Pour les étudiants, des partenariats académiques permettront de proposer le site meudonnais comme terrain d'étude – à terme on peut imaginer que l'activité s'étende avec des cours, des résidences scientifiques etc. qui permettraient de dynamiser et diversifier les activités du campus ;
- Afin de protéger le site, je ne prévois pas par contre son ouverture généralisée et permanente au grand public, même si celui-ci peut naturellement être accueilli dans le cadre d'évènements ponctuels et encadrés (présentations de l'écosystème lors d'une fête de la science par exemple).

4 - Collaboration avec les acteurs locaux

La gestion des espaces naturels nécessite souvent une collaboration avec les collectivités locales, les associations environnementales et les chercheurs. Quelles partenariats ou initiatives comptez-vous développer pour assurer une gestion durable et partagée de ces espaces ? »

Les espaces naturels du site de Meudon pourraient intéresser des laboratoires d'écologie, de sciences de l'environnement ou d'autres disciplines, notamment au sein de PSL ou d'autres universités ou structures de recherche. Quels types de partenariats ou de projets scientifiques interdisciplinaires envisagez-vous pour valoriser ces espaces, et comment comptez-vous les initier ou les soutenir ?

Les écoles de Meudon peuvent participer, via des parrainages ad-hoc, à des activités de science participative récurrente (par exemple : visite spécifique d'une heure une fois par semaine pour faire des relevés). Ceci aidera à renforcer nos liens avec la collectivité locale.

Il ne faut pas non plus négliger le potentiel pédagogique en matière de formation professionnelle : par exemple un partenariat a été établi dans le passé entre la DIL et les formations de jardinage des Apprentis d'Auteuil. Cette excellente initiative doit être consolidée et pérennisée. Dans le supérieur, il y a par exemple aussi un fort potentiel avec l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage à Versailles.

5 - Vision à long terme

« Quelle est votre vision à long terme pour le site de Meudon ? Comment voyez-vous l'évolution de la place des espaces naturels dans les 10 ou 20 prochaines années, notamment face aux enjeux climatiques et aux besoins croissants en infrastructures scientifiques ? »

Ma conviction est que la configuration du campus de Meudon en fait un terrain d'étude potentiellement très intéressant, à la fois sur le plan scientifique, pédagogique et démonstratif. Le site doit ainsi devenir un laboratoire à ciel ouvert pour la biodiversité urbaine, la transition écologique et les relations nature-ville, nécessitant une meilleure articulation entre connaissance, gestion et sensibilisation du public.

Plus largement, je pense que l'ouverture thématique des activités de recherche et d'enseignement à Meudon aux sciences de la Terre, du Vivant et SHS au cœur d'enjeux sociétaux majeurs est d'un intérêt stratégique pour l'Observatoire, et une source de résilience à long terme pour le campus meudonnais.

Bref, ma vision et mon ambition pour le campus de Meudon est de le positionner à terme comme un incontournable « **Observatoire du ciel et de la Terre** ».